



Les
Producteurs
de lait
de Montérégie-Est

ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE

Avis de convocation

Saint-Hyacinthe, le 13 février 2025

Aux productrices et producteurs de lait de Montérégie-Est

Madame, Monsieur,

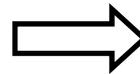
Les Producteurs de lait de Montérégie-Est vous convoquent à l'assemblée régionale annuelle qui aura lieu :

DATE: LE JEUDI 27 FÉVRIER 2025
Heure: 9 h 30 Accueil et inscription
10 h 00 Assemblée générale annuelle
Lieu: Club de golf Saint-Hyacinthe (3840, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe)

INSCRIPTION

Pour vous assurer d'avoir un repas, s'il vous plaît vous inscrire en utilisant l'une des options suivantes :

- À l'aide du code QR ci-contre →
- Via le lien reçu par courriel
- En communiquant avec Mme Brigitte Dubé au 450 774-9154, poste 5222 | monteregieest@lait.qc.ca



Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour de cette réunion dont :

- ⇒ Des **résolutions** sur la répartition par itération sur le SCVQ, le mécanisme d'échange de crédits et le fonds de développement de l'industrie laitière (Novalait)
- ⇒ Une proposition d'une modification au poste « relève »
- ⇒ Une présentation des **principaux dossiers** en cours aux Producteurs de lait du Québec, par M. Daniel Gobeil, président des Producteurs de lait du Québec



- ⇒ **Changements politiques : Perspectives économiques et impacts sur les marchés**
Par M. Benoît Marcoux, M. Sc. CFA
Direction principale Devises et produits dérivés, Desjardins

Veuillez recevoir, madame, monsieur, mes meilleures salutations.

Vincent Rainville, président



AUTRES INFORMATIONS

POLITIQUE POUR PRÉSENTER DES RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE

1. Toute productrice ou tout producteur de lait de la région peut présenter des résolutions à l'assemblée annuelle régionale.
 1. La date limite pour présenter des résolutions est le jour même de l'assemblée à midi, donc vous avez jusqu'au 27 février 2025 à midi.
 2. Sur l'heure du dîner, les membres du comité exécutif se réuniront afin de décider des résolutions qui seront présentées en plénière.
 3. Lors de la plénière, ces résolutions seront présentées à l'écran, et ce, au début de l'étude des résolutions figurant au cahier.
-

POSTES EN ÉLECTION

- ⇒ Brome-Missisquoi : Michelle Soucy
 - ⇒ Marguerite D'Youville / Longueuil / Vallée-du-Richelieu : Mathieu Larose
 - ⇒ Maskoutains Nord-Est : Marie-Pier G. Vincent
 - ⇒ Richelieu-Yamaska : Élyse Salois
 - ⇒ Rivière-Noire : Guy Lapointe
 - ⇒ Rouville : Patrice Lussier
 - ⇒ Relève (ARASH) : Vincent A. Deslauriers
-

PERSONNES HABILITÉES À VOTER (MANDATAIRES)

Pour aviser de tout changement à la raison sociale de votre entreprise ou des personnes habilitées à voter (mandataires), veuillez appeler au Service des cotisations, au 450 250-9154, poste 1, **au moins 72 heures avant l'assemblée régionale annuelle.**

Afin d'alléger la rencontre, nous considérons que les membres auront pris connaissance des règles de procédure et des comptes-rendus des assemblées 2024 avant l'ARA. Ils sont disponibles :

- Sur le site de la Fédération de l'UPA de la Montérégie : <https://monteregie.upa.qc.ca/producteur/a-propos/syndicats-specialises/producteurs-de-lait-monteregie-est>
- Sur demande auprès de Mme Brigitte Dubé à monteregieest@lait.qc.ca
- Ou en suivant ce code QR

Documents de la rencontre →



Les
Producteurs
de lait
de Montérégie-Est

Éliane Bergeron Piette, agr., conseillère syndicale
3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
450 774-9154, poste 5223 | monteregieest@lait.qc.ca

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Assemblée régionale annuelle—27 février 2025

- 10 h
1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
 2. Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour;
 3. Adoption de la procédure des assemblées délibérantes;
 4. Adoption du compte rendu de l'assemblée régionale annuelle du 29 février 2024 et suivi des résolutions adoptées;
 5. Rapport d'activités et rapport financier 2024;
- 10 h 30
6. Message de monsieur Vincent Rainville, président;
- 10 h 45
7. Élection des membres du Conseil régional et reconnaissance des administrateurs sortants;
 8. Ajournement pour la tenue de l'assemblée régionale annuelle des producteurs en groupe visés par le Plan conjoint (voir au verso);
- 11 h 30
9. Réouverture de l'assemblée régionale annuelle;
 10. Allocution de M. Daniel Gobeil, président des Producteurs de lait du Québec, suivi d'une période de questions;
- 12 h
- Dîner
- 13 h
11. **Changements politiques : Perspectives économiques et impacts sur les marchés**
Par M. Benoît Marcoux, M. Sc. CFA
Direction principale Devises et produits dérivés, Desjardins
- 14 h
12. Reconnaissance aux producteurs ayant obtenu la meilleure qualité du lait (Concours Lait'Xcellent);
- 14 h 15
13. Étude des résolutions venant des producteurs et du cahier des résolutions;
 14. Divers;
- 15 h 15
15. Levée de l'assemblée.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Assemblée régionale annuelle au plan conjoint

1. Ouverture;
2. Adoption de l'avis de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du compte rendu de l'assemblée régionale annuelle au Plan conjoint du 29 février 2024;
5. Nomination d'un président d'élection;
6. Nomination des déléguées/délégués et substituts au Plan conjoint;
7. Levée de l'assemblée.